Écrit par merchid.berger@finances.gouv.fr (Merchid BERGER)
Jeudi, 26 Juillet 2012 00:00 -

Mercredi 25 juillet dans la nuit, l'Assemblée a adopté la proposition de loi, adoptée par le Sénat, après engagement de la procédure accélérée, visant à abroger la loi n° 2012-376 du 20 mars 2012 relative à la majoration des droits à construire.

En savoir plus

Consultez la source sur Veille info tourisme: Abrogation de la loi sur la majoration des droits à construire